



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'Office français de la biodiversité dans l'Indre





Assurer la police de l'environnement

Les agents de l'OFB mènent des actions de police judiciaire et administrative, sous l'autorité respective du procureur de la République et du préfet de département, ainsi que des actions de police sanitaire.

Ils conduisent des enquêtes dès lors qu'une infraction environnementale majeure est constatée : atteintes aux milieux aquatiques et terrestres (destructions, pollutions, altérations) ou atteintes aux espèces sauvages (braconnage, prélèvements illégaux, trafic).

Afin de prévenir ces atteintes, les agents contrôlent le respect des prescriptions réglementaires :

- pour la pratique de certaines activités : chasse, pêche de loisir en eau douce... ;

- en milieu aquatique (continuité écologique des cours d'eau, respect des arrêtés sécheresse, pollution des cours d'eau, usage des produits phytosanitaires) ;
- dans le cadre de projets d'aménagement : vérification des mesures correctives et compensatoires visant à limiter les impacts des travaux sur la biodiversité ;
- en cas de détention, d'élevage et de vente d'espèces non domestiques.

Face aux risques sanitaires (influenza aviaire, peste porcine africaine), ils participent à la surveillance de la faune sauvage.



LA SÉCURITÉ À LA CHASSE

Pour une bonne cohabitation entre chasseurs et autres usagers de la nature, les agents de l'OFB sont également chargés du contrôle des règles de sécurité à la chasse.





DE L'OFB DANS L'INDRE

Connaître la biodiversité

Les agents de l'OFB participent au suivi à long terme de l'évolution des milieux et des espèces, en appliquant différents protocoles scientifiques.

Ils relèvent des indices de l'état de santé des cours d'eau, zones humides, bocage.

Concernant les espèces, ils collectent des données grâce :

- à la participation à des programmes de baguage de la caille des blés et de la bécasse des bois ;

- au comptage de différentes espèces à menacées de disparition : écrevisse à pieds blancs, mulot perlière, castor, loutre, chat sauvage, oiseaux avec les programmes STOC*, SHOC* et LIMAT* ;
- Au suivi de la thermie et des étiages des cours d'eau.

Toutes ces données alimentent les bases d'un inventaire national.

Pollution en cours d'eau.





^
Ouvrage d'une famille de
castor sur un cours d'eau.

<
Zoom sur la Loutre.

Appuyer les politiques publiques

Pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité dans l'Indre, le service départemental de l'OFB s'engage aux côtés des acteurs publics territoriaux :

- Il apporte un appui aux services de l'État (DDT*, DDETSPP*) sur des orientations réglementaires.
- Il rédige des avis techniques.
- Il contribue aux documents de planification des milieux aquatiques (ex. le SAGE* sur le bassin du Fouzon) ;
- il participe à des comités décisionnels : MISEN*, CDCFS*.

*
STOC : Suivi Temporel des Oiseaux Communs

SHOC : Suivi Hivernal des Oiseaux Communs

LIMAT: suivi des limicoles et anatidés

DDT : Direction départementale des territoires

DDETSPP : Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

MISEN : Mission Inter-Services de l'eau et de la Nature

CLE : commission locale de l'eau

CDCFS : commission départementale chasse et faune sauvage

Mobiliser les acteurs et les citoyens

Parce que la perte de biodiversité nécessite l'implication de tous, les agents du service départemental cherchent à mobiliser la société lors d'événements publics (salons, journées découvertes...), ou dans le cadre d'interventions en milieu scolaire.

Vous êtes élu, enseignant, entreprise ou simple citoyen et vous souhaitez vous engager dans une action en faveur de la biodiversité ?

Des projets participatifs existent, tels que les atlas de la biodiversité communale, les aires éducatives et les programmes « Engagé pour la nature ».

EN SAVOIR PLUS

site www.ofb.gouv.fr à la rubrique « les programmes et actions »



DDTESPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité. Ses 3 000 agents agissent au quotidien pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant dans l'Hexagone que dans les Outre-mer.

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'INDRE

Implantation :
Châteauroux

Rattachement :
Direction régionale
Centre-Val de Loire
de l'OFB

Effectifs :
11 agents

—
Interventions sur l'ensemble du département, en milieux terrestre et aquatique

L'enjeu : faire baisser les pressions sur la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les habitats dans lesquels ils vivent. Les humains font partie et dépendent de la biodiversité. Elle fournit oxygène, alimentation, énergie ainsi que de nombreux matériaux et médicaments. Elle contribue également à la fertilité des sols et à la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, elle décline à un rythme sans précédent, fragilisant l'avenir des sociétés humaines, sous l'effet de cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES* : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

L'IPBES indique qu'il est encore temps d'agir et d'engager des changements de société en profondeur.

* Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques

Vallée de la Creuse.



Service départemental de l'Indre

Cité administrative
Boulevard George Sand
36000 Châteauroux
02 54 24 58 12
sd36@ofb.gouv.fr



Direction régionale Centre-Val de Loire

9 avenue Buffon
45071 Orléans Cedex 2
02 38 25 16 80

Office français de la biodiversité

5 square Félix Nadar
94300 Vincennes



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



www.ofb.gouv.fr
@OFBiodiversite

